



Bd du Cormier - Parc d'activité du Cormier - B.P. 20753 -
49307 CHOLET Cedex - FRANCE

TÉL. : (33)0 241 29 29 29 / FAX. : (33)0 241 29 29 30
E-mail : contact@marolotest.com / Web : www.marolotest.com

MANUEL D'INSTRUCTIONS

FOLIO 1 / 8

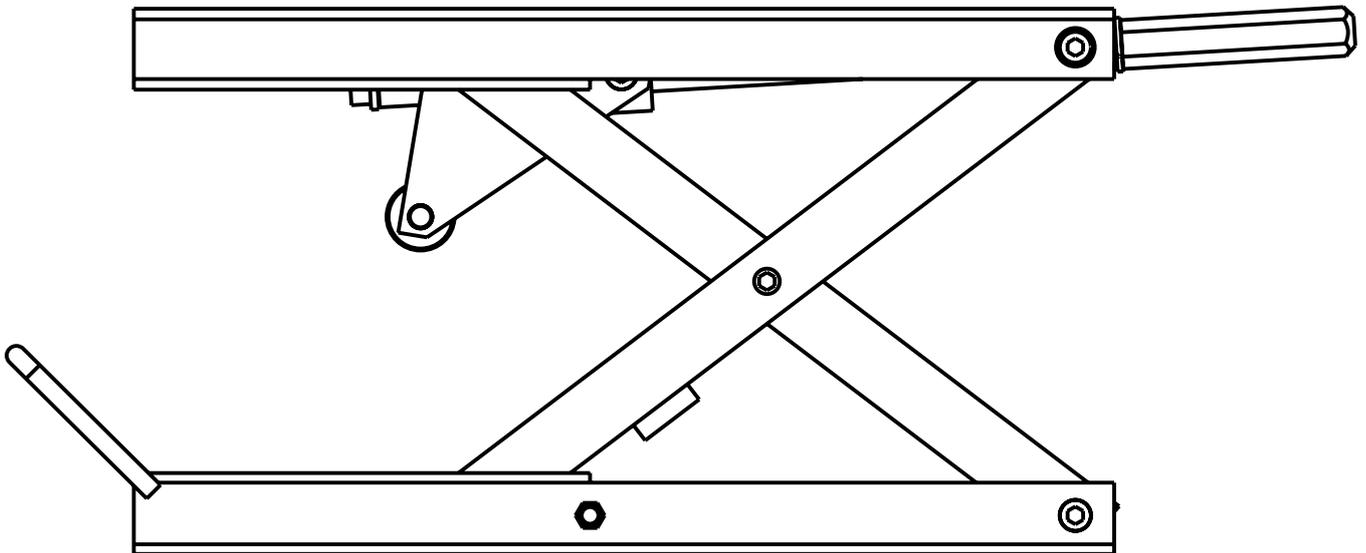
CRIC DE LEVAGE MANUEL

MAJ :
09/07/2012W

V 1.0

LÈVE MOTO MÉCANIQUE

A CONSERVER



INSTRUCTIONS POUR LE MONTAGE
L'EMPLOI ET L'ENTRETIEN
MANUEL DES PIÈCES DE RECHANGES

Déclaration de conformité

Declaration of conformity

2006/42/CE

Nous soussignés,
(Applicant),

MAROLOTEST S.A.S
Parc d'activités du Cormier B.P 20753
49307 CHOLET Cedex FRANCE

Déclarons sous notre responsabilité que le matériel ci-après :

Catégorie de machine : CRIC DE LEVAGE MANUEL
(Category of machine)

TYPE : LÈVE MOTO MÉCANIQUE
(Type)

N° DE SÉRIE. :
(Serial n°)

Ce modèle est reconnu conforme aux exigences essentielles de sécurité et de santé de la directive machines
2006/42/CE qui lui sont applicables
(this model is found to comply with essential safety and health of the Machinery Directive 2006/42/EC which apply.)

Fait à Cholet, le 05 Mai 2010

MAROLOTEST S.A.S
Jean-Luc MARCHAND
P.D.G



Parc d'activités du Cormier - Bd du Cormier - B.P. 20753 - 49307 CHOLET Cedex
Tel. 33(0)2 41 29 29 29 - Fax 33(0)2 41 29 29 30
E-mail: contact@marolotest.com - Site: www.marolotest.com
SAS au capital de 46000 Euros - Code APE 292 D - SIRET 339 938 870 00021

PENDANT LA CONSULTATION DU MANUEL, FAIRE PARTICULIÈREMENT ATTENTION LORSQUE VOUS RENCONTREZ LE SIGNAL DE DANGER SUIVANT :



DANGER



AVERTISSEMENT



ATTENTION

CE SIGNAL INDIQUE LA PRÉSENCE DE CONDITIONS OU DE SITUATIONS DE DANGER PLUS OU MOINS IMPORTANTES.

LES SIGNAUX DE DANGER SONT DE TROIS NIVEAUX :



DANGER

LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL ENTRAÎNE DES RISQUES TRÈS GRAVES POUR LA SÉCURITÉ : MORT, DOMMAGES PERMANENTS À MOYEN ET LONG TERME



AVERTISSEMENT

LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL PEUT ENTRAÎNER DES RISQUES TRÈS GRAVES POUR LA SÉCURITÉ : MORT, DOMMAGES PERMANENTS À MOYEN ET LONG TERME



ATTENTION

LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL PEUT PROVOQUER DES ACCIDENTS OU DES DOMMAGES À LA MACHINE

Le présent manuel traite des précautions à prendre lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.

Pour votre sécurité, il doit être lu attentivement avant toute utilisation de l'appareil. Veuillez conserver ce manuel soigneusement, il vous sera demandé lors d'un contrôle de l'inspection du travail.

TABLE DES MATIÈRES

1. CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	5
Consignes :	5
Accessoires de sécurité :	5
Plaque signalétique :	5
Carnet d'entretien :	5
2. CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL.....	5
Caractéristiques techniques :	5
Déballage :	6
Essai, mise en route :	6
Dispositif de sécurité :	6
3. CARACTÉRISTIQUES ET UTILISATION DE L'APPAREIL.....	6
Mise en place :	6
Commandes :	7
4. MAINTENANCE.....	7
Inspection mensuelle :	7
Inspection annuelle :	7
Incidents éventuels :	7
5. PIÈCES DE RECHANGE.....	8
Schéma et nomenclature d'ensemble :	8
6. ARRÊT ET STOCKAGE DE L'APPAREIL.....	8
7. MISE AU REBUT.....	8

1.0

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

1.1 CONSIGNES :

L'appareil doit être utilisé uniquement pour l'usage pour lequel il a été conçu. Le constructeur ne pourra pas être considéré comme responsable des éventuels dommages et incidents causés :

- Par une mauvaise utilisation de l'appareil.
- Lors du fonctionnement du cric mécanique pour un usage autre que la levée d'une moto, d'un scooter ou d'un cyclomoteur.
- Suite à une modification ou à un défaut d'entretien de l'appareil.

La suppression ou la modification d'un dispositif de sécurité est une violation des Normes Européennes de Sécurité, et exempte le constructeur de toute responsabilité en cas d'incident.

L'atelier où est installé l'appareil doit être couvert et à l'abri du vent et ne doit pas présenter de risques d'incendie ou d'explosion.

Les opérateurs devront avoir été formés aux diverses manoeuvres et avoir reçu l'autorisation préalable de leur responsable.

Vérifier pendant la montée et la descente qu'il n'y a aucun risque pour les personnes présentes.



DANGER

NE JAMAIS SOULEVER LE VÉHICULE AVEC UN CRIC SANS AVOIR AU PRÉALABLE BLOQUÉ L'UNE DES ROUES SUR LE PLATEAU D'UN PONT ÉLÉVATEUR OU AU SOL.

1.2 ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ :



DANGER

Pour votre sécurité, le pont élévateur est livré avec les dispositifs suivants ET IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LES DÉMONTER :

- Butée mécanique de fin de course de levée maximum,

1.3 PLAQUE SIGNALÉTIQUE :

Le type et le numéro de série de l'appareil qui sont mentionnés sur la plaque signalétique doivent être fournis pour toute commande de pièces de rechanges ou demande d'intervention.

PONT ÉLÉVATEUR POUR VÉHICULE			
Type	<input type="text"/>	V.	<input type="text"/>
N°	<input type="text"/>	A.	<input type="text"/>
Ref.	<input type="text"/>	Kg	<input type="text"/>
Année	<input type="text"/>	Hz.	<input type="text"/>
P. max B.	<input type="text"/>	Kw.	<input type="text"/>
		Capacité	<input type="text"/>
B.P. 20753 - ZONE D'ACTIVITÉ DU CORMIER - 49307 CHOLET CEDEX Tél. 02.41.29.29.29 Fax 02.41.29.29.30			

1.4 CARNET D'ENTRETIEN :

Le client doit tenir à jour un carnet d'entretien (voir chapitre 4 "maintenance"). Celui-ci peut être demandé lors d'un contrôle de l'inspection du travail.

2.0

CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL

2.1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Le cric mécanique objet du présent manuel est un outil destiné à faciliter le travail en amenant le véhicule à hauteur souhaitée.

Niveau sonore = 0 dB.

Poussée : Par vis sans fin

Énergie : Manuel

Poids : 18 Kg

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	Largeur en mm	Longueur en mm	Hauteur mini en mm	Hauteur maxi en mm	Capacité en kg
1000 P	160	505	100	300	300

2.2 DÉBALLAGE :

Les divers accessoires livrés avec l'appareil se trouvent dans le colis attaché sur le plateau. Il peut contenir :

- Tapis caoutchouc de protection
- Une paire de chandelle

S'assurer de la présence de tous les éléments avant de jeter les emballages.

2.3 ESSAI, MISE EN ROUTE :

- Effectuer une course complète montée et descente à vide cf. 3,2 «COMMANDES».
- Contrôler le fonctionnement des accessoires en option.

2.4 DISPOSITIF DE SÉCURITÉ :

AUTOCOLLANTS DE SÉCURITÉ PLACÉS SUR LE CRIC

**MAXI
300 KG**

3.0

CARACTÉRISTIQUES ET UTILISATION DE L'APPAREIL

3.1 MISE EN PLACE :

- Mettre le véhicule en place sur le pont élévateur ou au sol. Fixer l'unE des deux roues avec un motofixe et sangler le véhicule pour assurer sa stabilité.
- Avant de placer le lève moto mécanique sous le véhicule, vérifier si l'utilisation des chandelles est nécessaire (selon si le véhicule possède un carénage ou non).
- Glisser le cric mécanique sous le véhicule.
- A l'aide d'une clé plate ou d'un cliquet lever le cric (sens des aiguilles d'une montre pour monter et l'inverse pour descendre), tout en s'assurant de la stabilité du véhicule.

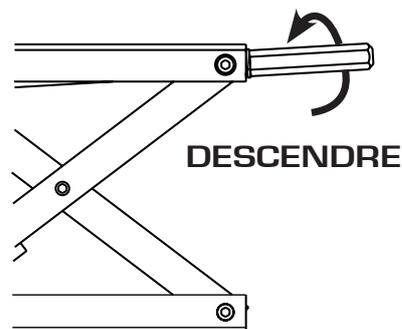
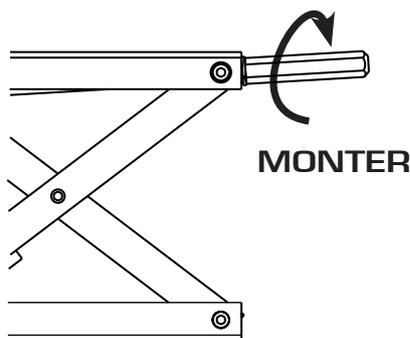


L'UTILISATION DE LA CLÉ À CHOC EST STRICTEMENT INTERDITE.

IL EST IMPÉRATIF DE STABILISER LE VÉHICULE À L'AIDE DE SANGLES.

NE JAMAIS COMMENCER VOTRE TRAVAIL SANS VOUS ÊTRE ASSURÉ DE LA CONDAMNATION COMPLÈTE DU SYSTÈME ET DE LA STABILITÉ DE LA CHARGE.

3.2 COMMANDES :



4.0 MAINTENANCE



LE CRIC NE DOIT PAS ÊTRE EN CHARGE LORS DES DIVERSES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE OU D'ENTRETIEN.

4.1 INSPECTION MENSUELLE :

Procéder à un nettoyage complet de l'appareil.

Graisser :

- Les galets et leurs chemins de roulement,
- Les axes d'articulation.

4.2 INSPECTION ANNUELLE :

Contrôler :

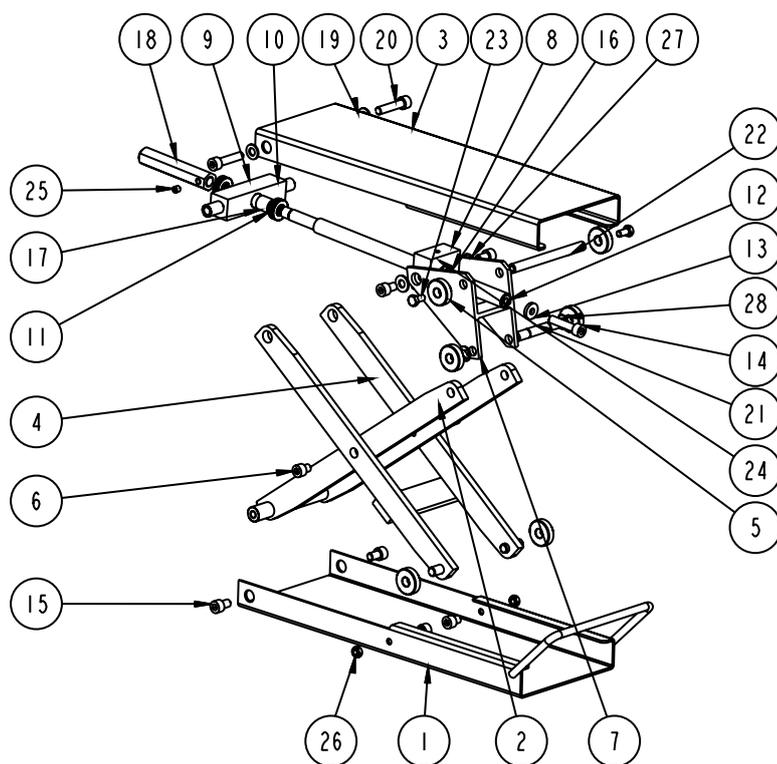
- Le jeu des articulations,
- Le jeu des bagues de galets,
- L'état des chemins de roulement,
- La présence de fissures éventuelles sur le châssis, croisillons, plateau,
- Le serrage des diverses vis

4.3 INCIDENTS ÉVENTUELS :

INCIDENT	CAUSE PROBABLE	REMÈDE
<i>Le cric ne soulève pas la charge</i>	<i>Charge à soulever supérieure aux capacités maximales de l'appareil</i>	<i>Retirer la charge</i>
	<i>Coincement mécanique dans le châssis</i>	<i>Retirer l'élément perturbateur</i>
<i>Le cric ne descend pas à fond</i>	<i>Corps étranger dans la partie mécanique</i>	<i>Relever le plateau, mettre en sécurité et retirer l'élément extérieur</i>
	<i>Jeu dans les diverses articulations. Déformation du châssis ou du croisillon</i>	<i>Régler ou remplacer les éléments défectueux</i>
<i>Le cric manque de stabilité en position haute</i>	<i>Corps étranger dans la partie mécanique</i>	<i>Retirer l'élément perturbateur</i>

5.0 PIÈCES DE RECHANGE

5.1 SCHÉMA ET NOMENCLATURE D'ENSEMBLE :



Rep	Désignation	Qté
1	SOCLE	1
2	BRAS INTERIEUR	1
3	PLATEAU	1
4	BRAS EXTERIEUR	1
5	GALET	6
6	VIS CHC M8-12 8.8 TYPE1	4
7	RENGOI D'ANGLE LEVE MOTO	1
8	ECROU LEVE MOTO	1
9	PALIER VIS	1
10	entretoise	2
11	BUTEE A BILLE ref. 51102	2
12	VIS M20	1
13	BUTEE LEVE MOTO	1
14	VIS CHC M6-16 8.8 TYPE1	1
15	VIS CHC M10-16 8.8 TYPE1	4
16	bague	1
17	BAGUE CYLINDRE	1
18	POIGNEE MANIVELLE	1
19	RONDELLE Z10	2
20	VIS CHC M10-40 8.8 TYPE1	2
21	AXE RENGOI ANGLE	1
22	axe	1
23	VIS H M8-16 8.8 TYPE1	2
24	VIS BT PL HC M6-10 10.9 TYPE1	1
25	VIS BT PL HC M8-8 10.9 TYPE1	1
26	ECROU H M8 8 TYPE1	2
27	RONDELLE M10	2
28	ANNEAU D'ARRET	2

6.0 ARRÊT ET STOCKAGE DE L'APPAREIL

Le cric doit toujours être en position basse.

Graisser les divers axes, points de contact et articulations, galets et chemins de roulement.

Stocker l'appareil sur une surface plane et de niveau, dans une zone couverte, le bâcher en laissant une libre circulation d'air pour éviter la condensation et l'oxydation.

7.0 MISE AU REBUT

En tant que propriétaire légal du cric jusqu'à sa destruction complète, vous pourriez être tenu pour responsable de tout accident pouvant intervenir sur son lieu de stockage.

Nous vous conseillons de rendre l'appareil totalement inopérant en démontant ou en détruisant la vis sans fin.

Les divers éléments constitutifs doivent être traités conformément aux normes et directives Européennes.